

# Bulletin Municipal

# Rouzières

JANVIER 2014



*Le Maire et le Conseil Municipal de Rouzières  
vous présentent le bulletin 2014*



## Le Mot du Maire

Mesdames, messieurs, chers administrés,

Au seuil de cette nouvelle année et pour la sixième fois de cette mandature, voici notre traditionnel bulletin municipal. Merci à ceux qui y ont participé. Comme d'habitude il revient sur les faits marquants de l'exercice écoulé, et se termine par un récit mettant en scène des personnages locaux. Cette année le texte est un peu plus long, j'espère qu'il vous passionnera !

L'Intercommunalité a vu l'intégration de Montmurat en 2013. Jean Pierre Volpilhac et moi-même avons suivi assidument les projets de la collectivité. En 2014 Rouziers comme d'autres « petites » communes n'aura plus qu'un seul représentant (avec un suppléant sans voix délibératoire) au conseil communautaire. Espérons simplement que les futurs élus communautaires travaillent pour la collectivité avant l'intérêt de leur commune.

Estelle Ansault a fini les visites pour l'assainissement, vous avez reçu son rapport. Une mutualisation a permis de vidanger les fosses à moindre coût. Si l'on peut nous ferons la même chose pour les travaux de mises aux normes ou d'installation. Pour cela, merci d'en avertir notre secrétaire de mairie qui enregistrera les demandes.

Une convention avec le Syndicat des Eaux de Fontbelle a été signée, des projets communs sont en cours pour améliorer notre connaissance du réseau et surtout pour une gestion optimale. Une étude et des travaux seront réalisés cette année, nous avons obtenu des aides significatives de divers partenaires.

Comme chaque année, nous avons réalisé des travaux de voirie. Comme vous le savez, c'est un poste important de notre budget. En effet 23 000 euros ont été investis en 2013 pour améliorer nos chemins. L'entreprise Eurovia n'a pu finir le programme 2013. Il sera repris dès les beaux jours.

Nous avons les accords pour le lotissement, les lots autour de 1000 m<sup>2</sup> sont en vente au prix de 10€/m<sup>2</sup> viabilisé. Il y aura un assainissement individuel. Des panneaux informatifs seront installés pour la publicité aux abords de la RN122.

Une étude sur l'accessibilité des bâtiments communaux recevant du public est lancée, un premier rapport fait état de mises aux normes à prévoir pour 2015. Nous avons commencé à y réfléchir. Il faudra envisager une réflexion globale (mairie-salle polyvalente...).

Cet automne, nous avons organisé une journée nettoyage de la nature, 25 bénévoles jeunes et moins jeunes ont arpenté les chemins communaux et les abords de la RN 122. La récolte a été malheureusement prolifique. Ce fût je pense, un moment convivial à renouveler dans le futur.

Noël s'est déroulé le 15 décembre dernier, le CCAS a voulu innover en proposant un goûter spectacle. Ce moment fort de notre commune permet des rencontres entre générations. C'est aussi l'occasion de connaître les nouveaux venus sur notre commune. Certains regrettent le repas, il est difficile de contenter tout le monde.

Merci aux associations (ACCA et Comité des fêtes) pour leur travail d'animation tout au long de l'année. Chacune d'elles reçoit les bras ouverts les bénévoles qui souhaitent s'investir dans leur équipe...

Quelques graines d'amitié, quelques graines d'amour et une petite graine de chance feront de cette année nouvelle, je vous le souhaite, une moisson de bonheur ! Bonne et heureuse année 2014!

Bonne Année 2014  
Jean Volpilhac

# La vie communale

## Carnet Rose :

En début d'année, Louise Clamagirand de Lafage et Laly Vernay de L'Etang de Puechmanier ont pointé le bout de leur nez.  
Et en fin d'année, c'était au tour de Clément Langlois du Bourg.

## Nouveaux arrivés :

Sabrina MARTOS, Pierre LABRO et Emma viennent d'aménager à l'Inchivala, et Mr et Mme MORENO au Puech.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue !!!!!

# Le Cimetière

Les columbariums et le mobilier du jardin du souvenir sont installés.

Il ne reste que la couverture du nouveau mur et ainsi qu'un peu de végétation pour améliorer ce lieu de recueillement.

L'aménagement d'un parking et l'amélioration de l'espace sélectif » est envisagé.



de

« Tri

# Commémoration du 8 mai

La commémoration de la victoire de 45 s'est déroulée à Rouziers en présence de personnes des trois communes : Quézac, Saint Julien de Toursac et Rouziers.

Une gerbe a été déposée devant la plaque, Lucas Escassut a lu la lettre ministérielle.

La municipalité a ensuite offert un vin d'honneur. Le traditionnel repas a été servi dans la salle polyvalente.



## Assainissement

Suite aux visites effectuées par Estelle ANSAULT, technicienne du SPANC beaucoup de fosses septiques étaient à vidanger.

La Commune a décidé de procéder à un appel d'offres pour obtenir un tarif groupé.

Ainsi 13 foyers ont pu bénéficier d'un tarif préférentiel économisant plus de 50€ chacun.

Les personnes ayant d'importants travaux à faire pourront reconduire une même démarche pour obtenir des tarifs moindres.

## Nettoyons la Nature



La commune a décidé cette année de participer à l'opération « Nettoyons la Nature » organisée par les Ets Leclerc. Cette opération avait pour but de ramasser les déchets sur le territoire communal et rendre plus agréable notre environnement.

Ainsi le 19 octobre devant la Mairie se sont retrouvés des bénévoles. Chacun a pu recevoir un kit de nettoyage : gants, poubelles, gilet... Nous avons vidé le fourgon mis à disposition par Régis Lavergne à la déchetterie du Puech à Mours et partagé un goûter bien mérité.



sacs

## SPECTACLE

Vendredi 14 Juin à 21h, nous avons pu assister au spectacle proposé par la Communauté de Communes dans le cadre de la saison culturelle 2012/2013.

Le public a apprécié les costumes et l'humour décapant de ces trois artistes déjantés



Music-hall

## FINANCES 2013

Nous vous présentons les dépenses et recettes prévues au budget 2013.

DEPENSES	Montant
Charges à caractère Général	23 500,00 €
Charges de personnel	9 292,00 €
Atténuation des charges	4 456,44 €
Virement à la section d'investissement	140 256,24 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	6 500,00 €
Autres charges de gestion courante	19 630,19 €
Charges exceptionnelles	200,00 €
Dépenses imprévues	5 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>244 434,87 €</b>

RECETTES	Montant
Excédents antérieurs reportés	111 347,87 €
Produits des services du domaine et ventes	22 325,00 €
Impôts et Taxes	28 848,00 €
Dotations, Subventions et Participations	78 212,00 €
Autres produits de Gestion Courante	3 600,00 €
Produits Financiers	2,00 €
Produits exceptionnels	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>244 434,87 €</b>

## NOËL

Cette année le CCAS a décidé d'innover et d'offrir un goûter spectacle aux rouziéroises et rouziérois.

Petits et grands ont écouté dans une ambiance magique les contes à leur intention par Michel Galuret venus spécialement pour nous du Lot voisin.



Comme chaque année le Père Noël est venu sa hotte chargée de cadeaux pour les 19 enfants de – de 10 ans et pour nos aînés âgés de 70 ans et +.



# la vie associative rouziéroise

## L'Amicale de Rouziers

Notre fête a connu encore cette année un fort succès, une vingtaine d'exposants étaient présents au vide grenier et 230 repas ont été servis à midi.

Les Didmanias de Cayrols nous ont ensuite proposé un spectacle de grande qualité.



Notre traditionnel concours de belote aura lieu le 28 mars et la fête d'été le 13 juillet.  
Nous vous tiendrons informer de tous les détails de nos prochaines animations.

Nous vous rappelons que toutes personnes souhaitant se joindre à notre équipe seront les bienvenus.

## L'ACCA

Voilà une saison de chasse qui se termine, saison qui s'est déroulée dans une ambiance très agréable.

Il faut dire que le dévouement des traqueurs de 40 ans à 75 ans a été sans répit.

Notre tableau de chasse à ce jour :

10 sangliers

9 chevreuils

4 lièvres

5 renards

Une vingtaine de perdreaux et de faisans



Hélas des sangliers rodent encore sur notre commune.

L'ACCA organisera son traditionnel repas nous vous tiendrons informés.

# La communauté de communes du Pays de Maurs

La Communauté de communes du Pays de Maurs a décidé de réaliser une étude pré-opérationnelle pour déterminer les moyens à mettre en place dans la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH RR).

La priorité sera donnée à certains grands axes :

- Permettre l'adaptation des logements aux besoins des habitants,
- Engager des actions permettant de lutter contre la vacance et ainsi remettre sur le marché des logements de qualité.
- Favoriser le confort du parc de logements privés occupés
- Améliorer les performances thermiques des logements afin de réduire la facture énergétique de leurs occupants
- Améliorer le parc locatif privé.

La population sera invitée à participer à l'identification des besoins via les questionnaires qui lui seront adressés.

De plus des permanences auront lieu le 2eme et 4eme jeudi du mois de 10h30 à 12h de février à avril 2014 à la maison des services de Maurs.

Des brochures explicatives sont à votre disposition à la Mairie.

## INFOS

Suite à de nombreux cambriolages survenus depuis quelques mois sur notre territoire cantonal, voici quelques consignes proposées par la gendarmerie.

### **Protégez votre domicile :**

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.



### **En cas d'absence :**

- Ne donnez pas d'information sur vos dates d'absences
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de « tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.
- 

### **Si vous êtes victime d'un cambriolage :**

- Si vous êtes présents pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, la brigade de gendarmerie. Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer une plainte en ligne ([www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr))
- Protégez les traces et les indices
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

*Les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.*

Aux confins de la Haute Auvergne et du Quercy, sur plateaux mamelonnés où la chaîne Cantalienne décroît en collines, sous un climat déjà plus doux où le châtaignier abonde, non loin des coteaux du Lot qu'escaladent de maigres vignobles, le petit bourg de Rouziers groupe ses maisons peu nombreuses autour de sa vieille église romane à l'extrémité sud de la commune.

L'orthographe de son nom a fréquemment varié à travers les siècles, depuis le « *Rogerium* » bas-Latin, les *Rougiers*, *Routgier*, *Rogiers* du moyen âge, les *Roziers* et *Rougiers* encore usuels au XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à sa forme actuelle.

Du château féodal qui joignait l'Eglise, il ne reste plus trace. Il a été pourtant le berceau d'une illustre race féodale qui le possédait dès le haut Moyen Age et dont les domaines s'étendaient sur les paroisses de Rouziers, Saint-Julien-de-Toursac, Leynhac, Marcolès et Boisset. Le nom latin de cette famille : « *De Rogerio et de Rogerii* » se lit dans nos plus anciennes chartes. Guillaume Rogiers fit en 1067, des dons considérables de terres au Chapitre de Brioude. Peut-être ne fut-il pas étranger au titre canonial dont nous verrons revêtu le troubadour sorti de cette famille.

Il n'est pas, sans doute, d'église en France qui ait gardé complète la liste de tous ses chanoines. Les registres de la cathédrale de Clermont, remonteraient-ils à cette époque lointaine, il ne serait pas étonnant qu'ils n'aient pas conservé le nom de ce jeune Chanoine qui ne fit que passer dans cette église. Heureusement les témoignages multiples et formels de ses contemporains suppléent à cette lacune. Un érudit, attelé pendant de longues années à un travail d'ensemble sur la province, vérifiant des milliers de pièces, a plus de chances que tout autre de faire inopinément une insoupçonnée trouvaille. C'est ce qui est arrivé pour Pierre de Rogiers, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, où des écrivains plus occupés de littérature que de généalogies, n'aient pu connaître cette étude ni en faire état.

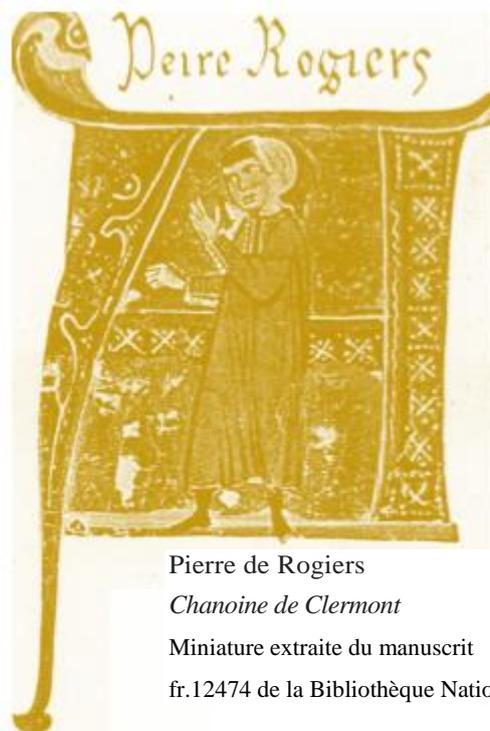
Un historien avait fouillé les archives des troubadours auvergnats vers 1830. Il a fait bénéficier du fruit de ses recherches accumulées Bouillet qui a pu, grâce à cet énorme appoint, donner en 1851 son « Nobiliaire d'Auvergne ». La famille de Rogiers est de noblesse très ancienne, d'origine chevaleresque, richement possessionnée aux premières années du XI<sup>e</sup>, elle tirait son nom du bourg de Rogiers, aujourd'hui Rouziers, ou lui avait donné le sien. A cette antique race s'applique, en effet, strictement le brocart connu : « Famille si ancienne qu'on ne sait si elle tire son nom de la terre qu'elle possède ou si la terre a été dénommée du nom de son possesseur ». Tout semble indiquer pourtant ici, qu'à l'origine du système féodal, où les prénoms étaient, seuls en usage, un colon ou un guerrier du nom de Roger, Rotgiers, Rogiers s'implanta dans cette région ou la reçut des Vicomtes de Carlat, en récompense des services militaires, qu'il la féconda et attira des laboureurs. L'habitude naturelle prévalut de donner à la terre le nom de son possesseur.

Il est prouvé que le troubadour Pierre de Rogiers appartenait à une famille noble d'Auvergne et que son père était chevalier, ses biographes eux-mêmes ont soin de le dire :

« Peire Rotgiers si fo d'Alvernhe... e fo gentils hom ».

Pierre Rotgiers était d'Auvergne, gentilhomme d'extraction.

Une seule famille chevaleresque de ce nom existe dans toute l'étendue de la province déjà ancienne, au XII<sup>e</sup> siècle et richement possessionnée en Carladès. Son chef peut, sans toucher à son principal fief, faire des dons considérables au chapitre de Brioude. Pierre de Rogiers, le troubadour, ne peut pas ne pas appartenir à cette



Pierre de Rogiers

Chanoine de Clermont

Miniature extraite du manuscrit

fr.12474 de la Bibliothèque Nationale

famille puisqu'il n'en existe pas d'autre de même nom dans l'Auvergne entière et il ne peut en être qu'un puîné voué à l'église, que les siens ont nanti d'un bénéfice ecclésiastique auprès de l'évêque dont ils sont les diocésains, tandis que son aîné reste sur le fief patrimonial où sa descendance se perpétue. Regrettons seulement que, dans sa vie errante, insouciant cigale, amoureux rossignol, notre troubadour n'ait jamais eu à comparaître devant quelque tabellion pour nous apprendre ainsi le nom de sa mère, nous donner de plus amples renseignements sur son état civil. Une de ses chansons, la neuvième, fait allusion à un seigneur qu'il a dû connaître dès l'enfance, Bertrand de Cardaillac, fils d'un chevalier croisé, dont le château était à faible distance de Rouziers.

Une autre particularité très typique des poésies de Pierre de Rogiers montre très clairement que, s'il est cantalien de naissance, parce que son manoir paternel est situé dans les limites de la vicomté de Carlat, il appartient à la partie du haut-pays qui avoisine le Limousin et le Quercy, a reçu la formation poétique limousine. Autant Rouziers est encore aujourd'hui à grande distance de Clermont, distance infranchissable au XII<sup>e</sup> siècle pendant cinq mois de l'année, autant il est voisin du pays-bas, de Turenne où existait un groupement de troubadours qui se ramifiait à l'école de Ventadour. Quoique plus éloigné de Rouziers que Turenne, Ventadour était d'accès facile en tout temps. Ce sont, incontestablement, les poètes de ces deux centres lyriques que Pierre de Rogiers a entendus dans son enfance, leurs œuvres qui l'ont initié à l'art de bien dire. Cette particularité n'a pas échappé à son récent biographe qui montre comment la manière de notre Troubadour ressemble à celle de Bernard de Ventadour.

Des Rogiers, notons que ses petits-neveux, continuèrent à résider au château de Rogiers, au moins jusqu'aux dernières années du quinzième siècle. On voit Marc, Raymond et Pierre de Rogiers, damoiseaux, petits fils, sans doute, du frère de notre Troubadour, transiger avec l'Abbé de Maurs, en 1295, Guillaume et Pierre rétrocéder en 1298 à Géraud de Naucase un affar de la paroisse de Boisset, Bernard, fils de Rigaud, faire en 1339 hommage au Vicomte de Carlat pour le repaire de Giselme mouvant du château de Toursac. Antoine accomplir semblable formalité pour Leynhac en 1490. Il semble qu'à cette époque, la maison de Rogiers se soit fondue dans celle de Reilhac dont le château, situé, sur la même paroisse, était tout voisin.

Pierre de Rogiers, probablement petit-fils de Guillaume, le bienfaiteur du chapitre de Brioude, dût naître à Rogiers, dans le second quart du douzième siècle. Il fut destiné tout enfant à l'église par ses parents qui le firent instruire dans les lettres latines et lui donnèrent une instruction des plus soignées, telle, au moins, qu'on la comprenait alors. Hugues de Saint-Circ, le biographe des troubadours, nous l'apprend et son témoignage est d'autant plus à retenir qu'Hugues était natif de Thégra en Quercy, à faible distance de Rogiers, et avait pu connaître personnellement notre Troubadour et sa famille.

« Peire Rotgiers si fo d'Alvernhe, Canorgues « de Clarmon; e fo gentils hom, bels et avinens e « savis de lettras e de sen natural. »

Pierre Rotgiers était d'Auvergne, Chanoine de Clermont, de noble race, bien fait et avenant, il était instruit dans les Lettres et avait beaucoup d'esprit naturel.

Au douzième siècle, l'évêché de Saint-Flour n'existait pas encore et l'évêque de Clermont ou, d'Auvergne comme on l'appelait indifféremment, étendait sa houlette pastorale sur le haut et sur le bas-pays. La munificence de l'aïeul de Pierre envers l'église Saint-Julien de Brioude ou quelque autre cause prédisposèrent le prélat Clermontois à appeler auprès de lui son jeune diocésain et à lui conférer, malgré sa jeunesse, ce grand bénéfice si envié d'un canonicat de sa cathédrale. Voilà notre jeune homme quittant le manoir paternel pour aller occuper sa stalle à l'autre extrémité de l'Auvergne dans la capitale de la province. Il y trouva un centre intellectuel, dût entrer en relations avec troubadours et jongleurs qui y foisonnaient.

« Il était Chanoine de Clermont, dit l'historien des troubadours, mais la force du penchant l'entraînait ailleurs. Quoique savant dans les lettres, il aimait le monde et les plaisirs plus que l'étude et la retraite. Ennuyé de son canonicat, il se fit troubadour et même jongleur. On ne résiste guère à l'impulsion du génie! D'ailleurs, à ne considérer que la fortune, les Cours, offraient une perspective riante aux Poètes ».

Plus laconiquement, Hugues de Saint-Circ nous dit :

« E cantava e trovava ben, e laissat la Canorga » et fetz se Joglars et anet per cortz e foron grazit ce li sieu contar. »

Il chantait et composait fort bien. Il abandonna son Canoniat, se fit Jongleur et s'en alla en diverses cours faire, entendre ses chansons.

Plus méchamment, le satirique Pierre d'Auvergne écrit:

D'aisso mer mal Peire Rotgiers	Pierre Rogier en a mal mérité
Per que n'er encolpatz premiers	Car il en fut le premier accusé
Quar chanta d'amor a prezen	Lui qui chante l'amour, à présent
E convengra'l melhsus santiers	Il lui seyait davantage de lire les Psautiers
En la gleiz' o us condaliers	A l'église ou de porter les chandeliers
Portar ab grand candel' arden.	Aux cierges ardents.

Se sentant jeune, bien fait de corps, dispos d'esprit, d'humeur aventureuse, une fringale d'amour au cœur, notre jeune chanoine reconnu qu'il n'avait rien des vertus nécessaires à un dignitaire ecclésiastique. Honnêtement, il déposa camail et aumusse, abandonna sa stalle, pour aller courir le monde, jeter à tous les échos les gais couplets de ses chansons. Il marcha droit à la « Méditerranée voluptueuse » et c'est à Narbonne encore imprégnée de la sensualité Sarrasine, qu'il alla chercher l'amour, trouva le bonheur et le désespoir de sa vie.

Aymeric II, Vicomte de Narbonne, était tombé glorieusement en Espagne sous le cimenterre Sarrazin, à la bataille de Fraga, en 1134. Il ne laissait qu'une fille, mais cette héritière avait prouvé déjà qu'elle valait un homme ! Encore presque une fillette en 1128, elle s'était mise délibérément à la tête des troupes de renfort qui allaient secourir la ville de Tortose assiégée par les Sarrasins. Sans hésitation, elle prit à la mort de son père, la direction des affaires qu'elle conduisit en homme d'Etat, se jouant des difficultés. Elle épouse en 1142, un grand seigneur Espagnol qui la laisse veuve sans enfants, au bout de trois ans de mariage. Se refusant désormais à une nouvelle union, elle se consacra tout entière à la politique et au gouvernement de ses Etats.

En 1155, le roi de France Louis VII le Jeune traverse la Narbonnaise, Ermengarde le reçoit royalement. Sa cour peuplée de damoiseaux, damoiselles, troubadours et jongleurs déploie un faste inconnu à la cour, multiplie fêtes et divertissements en l'honneur du monarque. Tout en remplissant ses devoirs de maîtresse de maison, elle réalise un plan mûrement conçu, profite de la présence du roi pour faire disparaître à son profit l'interdiction qui marquait le mieux l'infériorité de la femme, même assise sur un trône. La loi Romaine, toujours strictement observée en Narbonnaise, interdisait expressément à la femme de siéger comme juge dans aucun Tribunal.

Avec une habile générosité qui, au fond, ne lui coûtait pas grand-chose, Ermengarde offre au roi de France un cadeau princier bien fait pour séduire le Capétien dont la suzeraineté était si fictive sur le midi des Gaules. Elle lui abandonne en toute propriété tous les territoires que les archevêques de Narbonne avaient usurpés sur les droits des Vicomtes. Geste hardi, pour l'époque, et qui décèle déjà cette antipathie méridionale pour la théocratie, son horreur de voir le pouvoir spirituel et la puissance temporelle concentrés, dans les mêmes mains. Le puissant archevêque Narbonnais s'indigne, brandit les foudres de l'église. Ermengarde, impassible, n'en a cure, marche sans se laisser intimider. Enchanté de devenir seigneur effectif dans la riche Narbonnaise où son autorité nominale est à peine admise, le roi de France accepte le cadeau « anticlérical » de la Vicomtesse mais en remerciement, il édicte en vertu de sa puissance souveraine une Ordonnance royale par laquelle il reconnaît expressément à Ermengarde le droit absolu de rendre désormais la justice, de présider les tribunaux de ses Etats. La galante réponse du roi à la requête de la Vicomtesse mérite d'être rapportée textuellement :

« Chez vous les lois impériales ont gardé toute, leur inflexibilité; les coutumes de notre royaume sont moins strictes. A défaut de mâles nous admettons les femmes à succéder et leur reconnaissons le droit de régir et administrer leur héritage ».

En 1162, le Pape Alexandre III passe à Narbonne, Hermengarde déploie pour le recevoir faste inouï, donne au Pontife des fêtes d'une incroyable magnificence. Mais ces pompes extérieures ne lui font jamais oublier ses devoirs de Chef d'Etat qu'elle remplit toujours avec la plus diplomate habileté. Le jeune Erneric de Lara, fils aîné de sa sœur Ermeninde, mariée à Don Manrique de Lara, qu'elle avait adopté pour héritier en 1177 et élevait auprès d'elle, étant mort l'année même de son adoption, le comte de Toulouse invoqua ses droits de suzerain, déclara s'opposer à une adoption nouvelle et entendre qu'à la mort d'Hermengarde la Narbonnaise fit retour au Comté de Toulouse et fût incorporée. Informée de cette prétention, la Vicomtesse met en œuvre les ressorts de sa diplomatie, fait habilement comprendre à ses voisins le danger l'ambition Toulousaine. Une ligue est conclue qui oppose au Toulousain un si formidable bloc que ce dernier doit renoncer à ses desseins et se déclarer battu avant même d'avoir essayé de combattre. Telle était la souveraine habile, intelligente et ferme à laquelle le jeune troubadour venait faire hommage de ses chansons et demander un asile à sa Cour.



« E venc s'en a Narbona, en la cort de madonna Ermengarda qu'era adoncs de gran valor e de gran pretz et ella l'aculhit fort e l'onret, l'ill fetz grans bes ».

Il s'en vint à Narbonne à la Cour de dame Ermengarde qui y régnait alors, femme de grande valeur et de haute intelligence. Elle lui accorda le meilleur accueil, le traita avec honneur et lui fit grand bien.

Sous cette souveraine, lointaine aïeule d'Elisabeth d'Angleterre qui aura, au XVI<sup>e</sup> siècle, plus d'un trait de ressemblance avec la Vicomtesse médiévale, la Cour de Narbonne était alors la plus fastueuse du Midi. Grands seigneurs et chevaliers y affluaient, troubadours et jongleurs y rivalisaient de poétiques efforts pour plaire à la princesse. On a prétendu qu'Hermengarde n'était pas insensible à ces adulations, n'aurait gardé qu'une froideur apparente et, qu'en dépit de sa hautaine réserve, elle avait connu, portes closes, à l'abri des épaisses murailles du château Vicomtal, les faiblesses de cœur et les défaillances féminines.

Il est certain qu'elle prit en goût Pierre de Rogiers et que le beau et aimable troubadour cantalien fut bientôt en faveur marqué auprès d'elle. La bienveillance princière se traduisit par des cadeaux et l'invitation au poète de se fixer à Narbonne; mais rien n'autorise à croire que Pierre ait été gratiné de plus précieuses faveurs. « Attaché d'abord par les bienfaits, dit un de ses historiens, il le fut insensiblement bien plus encore par cette dangereuse « passion dont les troubadours ne savaient pas se défendre. Hermengarde devint l'objet de son « amour comme celui de ses vers ».

Ce fut dès lors pour Pierre de Rogiers une vie de fièvre et d'ivresse. Son souci unique était d'obtenir un signe d'approbation, d'amener, par ses chansons un sourire sur les lèvres de son idole. « Ver de terre amoureux d'une étoile » eut-il dit volontiers; sa hardiesse n'allait pas jusqu'à introduire le nom de l'aimée dans ses strophes ! C'est sous le voile discret du pseudonyme qu'il célébrait ses charmes.

«Tort n'avez » est une expression de la langue romane qui ne contient pas seulement une approbation du passé et du présent, mais est encore une sorte de confiante affirmation que l'être adoré ne peut se tromper, prendra en toutes circonstances la décision la plus sage et la plus opportune. C'est par ce mystérieux « Tort n'avez » qu'il désigne la Vicomtesse Hermengarde dans les huit chansons que nous connaissons seules de toutes celles qu'il consacra à célébrer sa dame.

Au contact de cette femme supérieure, nous dit Pierre de Rogiers, les gens les plus frustrés s'affinent. Il se reconnaît indigne d'être aimé de cette grande dame, si infiniment supérieure à lui, plus encore par le mérite que par la naissance, mais l'Amour, qu'il fait intervenir dans son poème, l'encourage à se rendre digne par des qualités éminentes des bontés d'une femme aussi parfaite. Il craint de ne pas être aimé, confesse n'avoir obtenu encore aucune faveur, mais l'amour lui montre l'espérance, réconfort et soutien des amants fidèles et lui donne ces sages conseils.

Hermengarde lui ménagea, sans doute, d'autant moins les marques de bonté, qu'elle était probablement à mille lieues de supposer qu'elles pussent tirer à conséquence, encore moins donner matière à maligne interprétation.

Ces rivaux, experts en la science de médisance et calomnie, chuchotèrent discrètement, colportèrent en grand mystère réflexions et propos méchants, appelèrent l'attention sur de menus faits démesurément grossis à dessein et malignement interprétés. Le bruit finit par se répandre et l'opinion s'accrédita que Pierre de Rogiers était le plus heureux des hommes, n'avait plus rien à désirer.

Pour certains, la belle Hermengarde partagea les feux dont brûlait le galant poète !

« Ces sentiments délicats disaient-ils, touchèrent « la Vicomtesse; elle ne dédaigna pas les feux de son troubadour. Mais comment échapper aux regards malins des courtisans?

Les soupçons, les bruits fâcheux se répandirent de toutes parts. «

« E si fon crezat qu'el agues Joï d'amor d'ella, don ella en fo blasniada per las gens d'aquella encontrada. »

L'opinion s'accrédita qu'il avait eu joies d'amour, d'elle ce dont on la blâma fort dans le pays.

La Vicomtesse de Narbonne dût être outrée de la calomnie. Elle prenait plaisir certes, à humer l'encens que le troubadour brûlait en son honneur, mais entre le délassant passe-temps que lui était le poète et le souci de sa réputation, elle n'hésita pas et trancha dans le vif. Pierre de Rogiers reçut l'ordre de quitter immédiatement la Cour de Narbonne pour n'y plus reparaitre. Désarmé, le cœur meurtri, le pauvre poète s'éloigna tout chagrin et s'en fut demander asile et consolation à l'un de ses plus illustres confrères, le Comte Raimbaud d'Orange.

« E per temor del dit de la gen s'il det conyat el parti de si et el s'en anet dolens e pensius e consiros e marritz an Raimbaut d'Aurenga. »

Par crainte des méchants propos du monde, elle lui donna congé et ordre de s'en aller. Il s'en fut, en effet, tout dolent, en grande peine et souci, absolument navré et se rendit auprès de Raimbaud d'Orange.

Si Pierre devait garder au cœur jusqu'à la mort l'inguérissable blessure, continuer à nourrir son incurable et impossible amour, cet épisode ne paraît avoir été qu'un incident tôt oublié et sans portée dans la vie d'Hermengarde. Si tant est qu'elle ait eu quelque attirance pour le beau troubadour cantalien, elle réfréna vite cette faiblesse de femme pour se donner plus que jamais, tout entière, à ses devoirs de chef d'Etat. Elle continua à gouverner la Vicomté Narbonnaise jusqu'en 1192 où, lassée du pouvoir, elle abdiqua en faveur de son neveu Pierre de Lara, frère cadet d'Aymeric, et se retira à Perpignan où elle vécut dans le repos et la retraite jusqu'à sa mort en 1196.

Raimbaud, Comte d'Orange, seigneur de Courthézon, près d'Avignon, et de quantité d'autres terres, voulait égaler les meilleurs dans l'art de bien dire. Ses poésies ne sont pas dénuées de mérite, mais c'est un ton maniéré qui y domine. La modestie n'était pas son fort et il écrit sans sourciller:

« Depuis qu'Adam mangea la pomme, le talent de plus d'un qui mène beaucoup de bruit ne vaut pas une rave auprès du mien ».

D'Orange, le malheureux Pierre avait les yeux sans cesse tournés vers Narbonne où il espérait toujours être rappelé. Son chagrin, nous dit-il, dans deux chansons, n'était que proportionné à la perte immense qu'il avait faite, il était dévoré par le désespoir jusqu'à en perdre le boire et le manger.

Son attente fut vaine et son espérance déçue. Hermengarde fut inflexible et ne consentit jamais à revoir le trop compromettant troubadour.

Il semble que s'il ne chante pas la beauté d'Hermengarde ou son désespoir d'être séparé d'elle, sa verve l'abandonne et sa muse reste sans inspiration! Son séjour sur les bords du Rhône paraît avoir été assez long.

« Lonc temps estet ab e n Raimbaut d'Aurenga ».

Il séjourna longtemps auprès de Raimbaud d'Orange, dit la biographie d'Hugues de Saint-Circ. Le cœur lui manquait sans doute, pour s'éloigner davantage de Narbonne et peut-être ne s'y décida-t-il que vers 1193

Il s'en alla en Espagne, à la Cour de Castille et à celle d'Aragon.

« E puois s'en partie de lui et anet en Espanha, ab lo bon rei N'Anfos de Castela et ab lo rei N'Anfos d'Arago. »

Il quitta (Orange) et s'en fut en Espagne auprès du bon roi Alphonse de Castille et du roi Alphonse d'Aragon.

La beauté de la Vicomtesse de Narbonne avait beau mûrir, sa taille s'épaissir, sans doute et sa chevelure passer fort probablement du noir au blanc, il semble que Pierre auquel le séjour de Narbonne était interdit ait voulu se rapprocher, au moins de la contrée où vivait son idole. Il quitta, nous dit son biographe l'Espagne pour Toulouse où il reçut du Comte le meilleur accueil.

« E puois estit ab lo bon comte Raimon de Toloza quant li plac et el volc ac gran onor el mon tan corn el i estet. »

Puis, il alla résider auprès du bon Comte Raymond de Toulouse autant qu'il eut désir et plaisir d'y rester. Pendant toute la durée de son séjour il fut traité avec grand honneur.

Raymond V régnait à Toulouse depuis 1148. Ses longs démêlés avec Henri II, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine avaient absorbé une partie de son règne. Le roi de France, Louis le Jeune, venait à son secours, obligeant le roi Henri II à lever le siège de Toulouse, quand nous l'avons vu s'arrêter à Narbonne. Depuis le traité de 1169, la guerre avec l'Anglais, sans cesser absolument, avait pris un caractère moins aigu et le fastueux Comte de Toulouse pouvait se livrer à ses goûts littéraires, s'entourer, dans sa capitale amoureuse du bien dire, d'une cour de poètes envers lesquels il se montrait généreux. Les talents poétiques très réels de l'ancien Chanoine de Clermont, sa renommée littéraire suffisaient à lui assurer accueil flatteur de la part de Raymond V et cordiale estime de ses confrères.

Mais ses chagrins d'amour, sa fidélité à la Princesse qui l'avait banni de sa présence, le deuil inconsolable qu'il gardait de son bonheur perdu, étaient singulièrement rares en ce siècle de mœurs faciles où l'attachement du troubadour à sa dame était moins réel et profond que de simple parade. Ils nimbaient Pierre de Rogiers d'une sorte d'auréole, le rendaient sympathique à toutes les femmes, prédisposaient en sa faveur, éveillaient même la curiosité des seigneurs étonnés de pareil exemple d'une fidélité sans espoir.

On manque de détails sur le séjour de notre troubadour cantalien à la Cour de Toulouse, peut-être y séjourna-t-il jusqu'à la mort de Raymond V survenue en 1194.

Il y mûrit certainement la résolution qui allait fixer définitivement sa vie.

Pierre de Rogiers entendit ne consacrer désormais qu'à Dieu seul ce cœur dont la Vicomtesse de Narbonne ne voulait plus.

Le troubadour n'était pas religieux de tempérament, avons-nous dit, nombre d'entre eux ont fini pourtant dans le cloître, consacrant désormais leur talent à chanter les louanges de Dieu.

« Le poète, au déclin de la vie examine s'il a bien employé le temps qui lui a été accordé et il demande grâce sinon pour le mal qu'il a fait, au moins pour le bien qu'il a négligé ».

Pierre de Rogiers voulut choisir son suprême asile dans une maison de prière vraiment fervente, où l'austérité de la règle monastique eut gardé toute sa vigueur.

Un Ordre, nouveau l'attira qui venait précisément de s'implanter dans la région toulousaine grâce aux libéralités de son bienfaiteur le Comte Raymond V, celui des « Grands-Montins ».

« Les Bonshommes de Grand-Mont ou Grammont », comme le peuple appelait par vénération ces religieux venus, de leur berceau Limousin, se fixer dans leur nouveau Monastère de Saint-Michel de Grammont, près de Lodève.

C'est à cette époque qu'une colonie de Grammont en Limousin vint créer, au voisinage de Lodève, dans la montagne, le Monastère de Saint-Michel qu'on appela de Grammont, du nom de ses habitants. Son église conventuelle, son cloître roman, ses bâtiments claustraux, leurs portes et leurs fenêtres géminées disent encore aujourd'hui, malgré l'usage profane auxquels ils servent, depuis la Révolution, la splendeur de cette Abbaye, l'élégante richesse de cette demeure à laquelle Pierre de Rogiers vint demander le calme, le silence et la paix. Il dû faire partie de la première génération Monacale de Grammont puisqu'il y prit le froc, au plus tard, en 1194.

« Mas pois se, rendet a l'Ordre de Grammon e lai el fenic. »

Il se retira ensuite au Monastère de Granunont et y termina ses jours.

Pierre promena-t-il longtemps ses tristes rêveries sous les arcades du cloître Roman de Saint-Michel de Grammont que le temps a respectées?

La vieille église, où l'on engrange aujourd'hui les récoltes, entendit-elle les sanglots étouffés de l'amant de la belle Hermengarde ou, au contraire, jouit-il pleinement sous ses voûtes, aux heures d'oraison, de la grande paix enfin descendue en lui. Si les bruits du monde expirent au seuil des Monastères, tristesses et joies, sanglots et sourires, cris de révolte et chants d'allégresse de ses reclus volontaires transpirent moins encore au delà des saintes clôtures ! Pierre de Rogiers, Troubadour amoureux, poète aimé des grandes dames et choyé des rois, devenu Moine de Grammont n'appartient plus à l'histoire. L'église ou le cloître doivent fort probablement garder sous leurs dalles les cendres de Pierre de Rogiers.



Bonne année 2014 !!!



***Mairie de Rouziers***  
***Le Bourg – 15600 ROUZIERS***  
***Heures d'ouverture : Mardi et Jeudi 9h-12h30***  
***Tél : 04.71.46.19.37 - Denis Vieyres : 06.88.75.46.56***  
***Mail : mairie-rouziers@orange.fr***